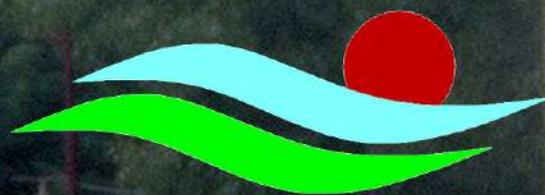


**SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE**

**Les Échos**

**2017**



**La Pastorale  
Une Histoire, un Terroir**

## Sommaire



*Saint-Christophe-de-Double*

Visitez notre site Internet et inscrivez-vous pour être informé des événements de votre commune.

[www.saintchristophededouble.fr](http://www.saintchristophededouble.fr)

Et pour votre smartphone,  
"flashez" notre QR Code



Webmaster : Carcenat Philippe  
[admin@saintchristophededouble.fr](mailto:admin@saintchristophededouble.fr)

La commune de  
**SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE**  
est membre de



Le mot du Maire	Page 03
Dossier : La Pastorale	Page 04
La Pastorale - Le plaisir des rencontres	Page 08
Le CMEJ	Page 10
L'École Rosa Bonheur	Page 11
L'École Municipale de Musique	Page 12
Les NAP - Les rythmes scolaires	Page 13
Les P'tits Loulous de la Double	Page 15
La Croix-Rouge française	Page 15
Le Club des Amis du 3 <sup>ème</sup> Âge	Page 18
Les Tonics de la Double	Page 19
Les Boulistes de la Double	Page 20
Moto Club - Les As du Guidon	Page 21
La JSSC (football)	Page 22
La Pêche	Page 23
Le Poney club - Écuries Du Bost	Page 24
La CALI et vous	Page 25
La DFCL	Page 26
L'Association des Propriétaires Forestiers	Page 26
Le Kiosque à livres	Page 27
Modélisme naval	Page 27
Notre drapeau	Page 28
Octobre rose	Page 28
Etat civil	Page 29
La Vie paroissiale	Page 29
La Gazette de Saint-Christophe-de-Double	Page 30
Défaut d'entretien des terrains	Page 31
Services médicaux et sociaux	Page 32
Vie économique. Accueil touristique et restauration	Page 32
Activités agricoles	Page 32
Activités artisanales diverses	Page 33
Commerçants ambulants	Page 33
Saint-Christophe d'antan	Page 34
Agenda prévisionnel 2018	Page 35
Quelques adresses utiles	Page 36

### Journal municipal annuel de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

- Directeur de la publication : Georges Delabroy, Maire  
[mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)
- Rédaction : Mady Delabroy
- Mise en page du bulletin et création de sa couverture :  
Philippe Carcenat - [admin@saintchristophededouble.fr](mailto:admin@saintchristophededouble.fr)
- Imprimeur : Mairie de Saint-Christophe-de-Double
- Courriel de la Mairie : [mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est toujours avec plaisir que je vous retrouve pour la parution du bulletin municipal « Les Echos ». Je sais combien cette publication annuelle vous est précieuse. Soyez sans crainte, les rubriques que vous attendez sont bien là, dans les pages qui suivent, mais avant tout, permettez-moi de vous inviter à jeter un rapide regard sur les mois écoulés.



Nous venons de vivre une année singulière sur laquelle je voudrais m'arrêter un instant. Nous avons connu une séquence électorale interminable, nous avons eu à élire notre nouveau Président de la République, nos nouveaux Députés, tout cela sans avoir eu le temps de souffler. Au plan local, notre communauté d'agglomération, la Cali a pris du volume en intégrant 14 nouvelles communes issues du Brannais et du Sud-Libournais. Modification du périmètre, modification de compétences, avalanche de réformes à mettre en place dans tous les domaines, de la loi sur l'eau à la réforme des rythmes scolaires, et sur tous les enjeux majeurs d'actualité qui constituent autant de sources de préoccupation pour les élus locaux.

Les inquiétudes concernant les dotations publiques auxquelles est venue s'ajouter la suppression des emplois aidés nous amènent à effectuer des choix dans nos actions et même dans la gestion courante de notre village. Mais au fil du temps, soyez-en convaincus, nous mènerons nos projets à bon port. Déjà le paysage de notre lac se modifie à mesure que s'élèvent les structures de notre futur Espace Culturel. Certains s'en réjouissent, d'autres avec nostalgie persistent à regretter que l'on change leurs habitudes. Malgré toute notre bonne volonté, il nous est difficile de contenter et les uns et les autres. Le but poursuivi par l'équipe municipale reste de partager le plaisir de vivre ensemble dans une commune dont on poursuit l'aménagement et l'embellissement dans l'esprit d'un développement raisonné. Ne pas se reposer sur le passé, à coup sûr, mais ne pas oublier non plus que la bonne marche des choses dépend toujours d'un ajustement permanent aux circonstances, telles sont les recettes d'une saine gestion.

Chacun à notre niveau, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes. Efforçons-nous sans cesse d'améliorer nos relations de voisinage et notre cadre de vie pour faire battre le cœur de notre village. Ouvrons les yeux sur la beauté autour de nous. Développons notre sens du bien commun, et ainsi, petit à petit, à force d'appivoiser et de nourrir le positif, veillons à réduire la part d'ombre du négatif. Saint-Christophe-de-Double n'est une commune pleinement vivante que quand ses habitants se retrouvent lors d'une fête populaire au bord du lac, quand des bénévoles organisent comme ils l'ont fait cette année, et comme ils le feront encore en 2018, tant de manifestations riches de convivialité. Le meilleur exemple en a été notre première « Pastorale » de grande envergure qui a connu un très beau succès, malgré des conditions météo mitigées.

Il est temps à présent de vous laisser découvrir votre nouveau bulletin municipal. Au fil des articles vous découvrirez comment vos élus et vos associations s'engagent pour faire vivre notre village avec l'appui de ces bénévoles, vos voisins de bonne volonté en somme, qui cultivent l'amitié en partage. Pour les petits ou grands travaux, pour ces actions invisibles ou au contraire d'envergure que nous pilotons, nous avons besoin de toutes et de tous pour écrire l'avenir de notre commune. Venez plus nombreux nous prêter la main, nous vous en serons reconnaissants.

En cette fin d'année, gardant une pensée fraternelle pour celles et ceux qui ont subi la maladie, le deuil, pour les personnes âgées dans la solitude à qui j'exprime ma sympathie, je vous présente, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal auquel j'associe l'ensemble du personnel communal, nos meilleurs vœux pour une très bonne année 2018. Au service de Saint-Christophe-de-Double, avec tout mon dévouement,

Georges Delabroy, votre maire  
Vice-Président de la Cali

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Delabroy', written over a horizontal line.



## La Pastorale



### La transhumance verticale

Les origines de la transhumance remontent aux temps les plus immémoriaux puisque l'on en découvre des traces à la période du néolithique. Il semblerait même que les anciennes voies de communication et de migration des populations, entre autres celles des pasteurs originaires du Portugal et de la Galice, correspondent à la construction de nombreux mégalithes (dolmens, menhirs, tumulus ...).

La raison d'être de la transhumance semble évidente puisqu'elle part du raisonnement élémentaire suivant : si l'herbe des plaines se raréfie l'été en raison des fortes chaleurs, il semble bon de mener les troupeaux en altitude où les pâturages restent abondants en ces



périodes estivales. Ce phénomène s'est déroulé dans toutes les régions du sud de l'Europe. En France, on le constate en Provence avec la proximité des Alpes via la Vallée de la Durance, en Auvergne avec les plateaux du haut Massif central. Du côté des Pyrénées, ce fut l'inverse, c'est le manque de fourrage d'hiver en basse montagne qui poussait les bergers béarnais vers la plaine. D'abord ils se sont dirigés vers les Landes, puis à cause des plantations de pins dues à Napoléon III, ils ont contourné le Massif Landais pour s'installer l'hiver dans les vergers Lot-et-Garonnais ainsi que dans les vignes Girondines. Cette transhumance des bergers



Pyrénéens vers les plaines est à l'origine du développement du pastoralisme girondin et notamment de la production du fameux « Agneau de Pauillac ». Les Pays d'Oc se trouvent donc les plus concernés par cette pratique. Il est à noter que si la transhumance a connu un déclin progressif lors du XXème siècle, elle connaît à présent un regain d'intérêt.

Toutefois, faire revivre les traditions n'est pas si simple. Même si elles semblent évidentes et logiques, les différentes phases d'une transhumance sont très complexes, comme vous pourrez le constater.

Aujourd'hui, en Aquitaine, la transhumance verticale se déroule de la manière suivante :

### 1) Le voyage aller (de la plaine à l'estive)

Aux temps anciens, il s'effectuait uniquement à pied depuis la ferme jusqu'à l'estive, en de nombreuses étapes, évidemment. Il arrivait parfois que les villages "hébergent" les troupeaux pendant plusieurs jours et les moutons participaient ainsi au désherbage. Ce voyage durait environ un mois, selon les circonstances. L'augmentation du nombre des automobiles ayant rendu ces déplacements périlleux, pour les moutons et pour les voitures, la migration s'est ensuite effectuée en train à partir du XIXème siècle pour se faire maintenant en camion spécialement aménagé pour cette fonction. Toutefois, dans ces deux cas, bergers, chiens et moutons ont toujours effectué la dernière partie du voyage à pied jusqu'au lieu de l'estive.

### 2) L'estive

Le point d'attache, si l'on peut ainsi le nommer, c'est la cabane que les anciens Béarnais appellent plutôt "Cujala". Celle-ci était jadis très rustique et constituait surtout un abri pour que le berger se protège des fortes intempéries. De nos jours, les technologies, notamment les panneaux solaires photovoltaïques, ont permis l'usage de l'électricité et de tous les services qui en découlent. L'eau est restée celle du torrent coulant à proximité. Un parc de nuit pour les brebis vient compléter cet ensemble encore fortement rudimentaire.

Le travail du berger consiste, cela semble évident, en la surveillance des brebis, mais il peut assurer également la traite, qui se fait encore à la main en estive, ce qui représente environ 3 à 4 heures de

travail le matin et le soir. Il s'occupe enfin de la fabrication du fromage.

### *Les sonnailles*



Les sonnailles, ce sont ces cloches qui sont suspendues au cou des moutons. Leurs fonctions sont multiples puisqu'elles permettent au berger et à son chien de repérer les brebis dans le brouillard, à retrouver les égarées, etc. Elles équipent, entre autres, les animaux qui ont tendance à fuguer ainsi que ceux qui présentent des problèmes de santé.

À ce jour, il n'existe hélas plus qu'un seul fabricant de sonnailles dans les Pyrénées béarnaises et les bergers doivent s'équiper auprès de fabricants espagnols qui proposent des produits certes, moins onéreux, mais c'est au détriment de la tradition ancestrale.

Il en va de même pour les anciens colliers en bois finement travaillés qui sont remplacés de plus en plus fréquemment par des colliers en plastique.

Autre temps, autre mœurs.





Le ravitaillement en produits du quotidien se fait majoritairement à dos d'âne, hormis quelques rares rotations de dépose par hélicoptère.

### **3) Le retour d'estive**

Pour faire simple, c'est la même méthode que pour le voyage aller mais en sens inverse naturellement. Ces retours ont généralement lieu aux alentours de la Saint-Michel, le 29 septembre, période qui correspond au refroidissement du climat montagnard.

Les activités du berger ne se résument pas à la seule transhumance car il ne faut pas oublier les travaux en période d'hivernage. En effet, les premiers agnelages



commencent vers le mois de novembre, la traite et la fabrication des fromages d'hiver à partir de la mi-décembre.

Voilà donc, très sommairement résumé, un petit historique de la transhumance verticale ; comme vous pouvez le constater, un berger ne s'ennuie jamais.

Actuellement les bergers effectuant la transhumance verticale sont peu nombreux. En Gironde ils ne sont que 4 :

- Annie Dreillard qui transhume de Daignac à Sarrance (Vallée d'Aspe)
- Julien Sarrés qui transhume de Blanquefort à Lescun (Vallée d'Aspe)
- Stéphane Iriberry qui transhume d'Aillas (Sud Gironde) au lac d'Estaing (Hautes-Pyrénées). Comme jadis, il effectue le retour à pied. Vous pouvez suivre son parcours et pourquoi pas l'accompagner ([www.laroutedelatranshumance.com](http://www.laroutedelatranshumance.com))
- Eric Guttierrez qui transhume de Saint-Christophe-de-Double à Lescun (Vallée d'Aspe)

### ***Éric Guttierrez***

Pour lui, la transhumance constitue un aboutissement dans la vie d'un berger.

Éric et son épouse sont arrivés dans notre commune au cours de l'année 2006. Après quelques années consacrées à l'installation de la ferme et à ses vicissitudes, il décide de pratiquer la transhumance à partir de 2012. Plusieurs années de suite, il avait été en effet confronté à une sécheresse problématique pour la nourriture des brebis. La rencontre d'un cousin germain avec une bergère Lescunoise lui ouvrit les "portes" de la montagne et depuis il assure la gestion de l'estive avec deux autres bergers locaux.



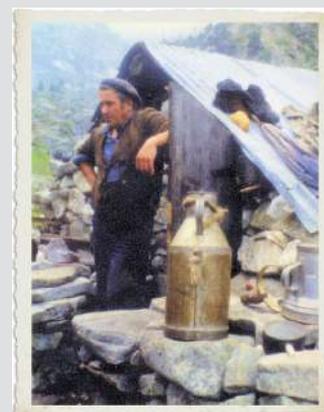
### ***Germain Palas***

Ce berger ossalois fait partie de la mémoire de notre village puisqu'il avait choisi de pratiquer chez nous, dans les années 1950/60, la transhumance depuis ses vallées pyrénéennes.

Son troupeau arrivait par le train à la gare des Églisottes et il montait à pied jusqu'au hameau de Serpe où il logeait chez M. et Mme Boyer, les moutons étant "parqués" la nuit dans deux granges attenantes. Lorsque ces personnes furent en retraite et s'installèrent définitivement dans leur maison, Germain prit ses quartiers d'hiver au Pin, chez M. Camille Godichot.

Ses moutons ont donc contribué pendant plusieurs années à amender les terres de nos vignobles.

Sans le savoir, Éric Guttierrez a donc remis ses pas dans ceux empruntés autrefois par Germain Palas.





Il rentre ainsi dans la catégorie des bergers dits à système agraire qui possèdent une exploitation agricole fixe avec principalement des prés de fauche destinés à la production du foin. Une partie du troupeau (femelles en lactation ou animaux affaiblis) peut donc rester sur l'exploitation si besoin est.

Voilà donc Éric devenu cogestionnaire de l'estive d'Anaye située sur les hauteurs du village de Lescun. Les troupeaux des trois bergers, environ 700 brebis, y sont gardés par un seul berger.

Éric "monte" en transhumance son troupeau vers la fin du mois de juin, une fois les brebis taries, puis il le redescend vers la fin du mois de septembre. Durant le mois de novembre commence alors la période de l'agnelage et c'est à la mi-décembre qu'il entame la fabrication des fromages.



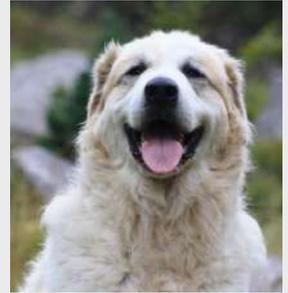
Depuis 2015, Éric et Babeth ont choisi de faire participer notre village à la toute dernière étape du retour des brebis. Ils ont organisé une traversée de Saint-Christophe-de-Double par le troupeau que les habitants de la région, des familles entières, ont accompagné jusqu'à la ferme de la Grande Chau. Cette année, cette balade festive s'est poursuivie par un grand repas qui a réuni plus de 500 personnes aux accents du groupe des Choeurs basques Bestalariak.

Le lendemain, le dimanche 1er octobre, tout le monde fut convié à participer à la grande Fête de la Pastorale, avec la participation d'artisans et même d'un maréchal ferrant. Il y avait de nombreuses animations, notamment des démonstrations équestres, une prestation grandiose de deux chefs étoilés : Nicolas Magie du restaurant Le St James à Bouliac, et Vivien Durand du restaurant Le Prince Noir à Lormont, venus cuisiner des produits locaux. Le but de cette manifestation était principalement de faire partager la vie des bergers et des éleveurs avec la population. Malgré un temps incertain un public massif était présent au rendez-vous.

Le succès de cette dernière Pastorale encourage Éric Guttierrez à donner beaucoup plus d'ampleur à cette manifestation locale traditionnelle.

### **Le patou**

Le patou, ou pastou, (de l'ancien français pastor / pastre qui signifie berger) désigne la race des gros chiens blancs descendant des dogues du Tibet qui ont suivi leurs maîtres lors des grandes invasions de la fin de l'Empire Romain. Mêlés aux brebis, ils protègent les troupeaux. Aux siècles passés, les premières générations étaient équipées de colliers munis de pointes acérées pour faire face aux assauts des loups qui les attaquaient principalement à la gorge.



Si leur population avait fortement diminué du fait de la quasi éradication des prédateurs, le retour des loups et des ours dans nos montagnes a conduit les bergers à utiliser à nouveau leurs compétences. Le patou, contrairement à son apparence, n'est pas un animal "doudou". En effet, ces chiens sont élevés pour leurs fonctions de gardien de troupeau et sont donc séparés de la mère une fois sevrés. Ils sont ensuite maintenus au contact permanent des moutons qui les considèrent un peu comme l'un des leurs. Ils vivent avec eux, dorment avec eux et voyagent avec eux. Ils ne sont donc pas à considérer comme des animaux domestiques à part entière.

En 1965, la série télévisée Belle et Sébastien, réalisée par Cécile Aubry, a rendu populaire la race du chien de montagne des Pyrénées.





## La Pastorale à Saint-Christophe-de-Double : le plaisir des rencontres (1er octobre 2017)

Symbole d'une culture ancienne, le retour des territoires d'estives donne lieu à des fêtes qui rassemblent un grand public curieux de partager « Histoire, Savoir et Terroir », comme le précise Éric Guttierrez, l'initiateur du projet qui a fait de la « Pastorale » un événement notoire dans notre village. Le 1er octobre dernier, sur les bords du Lac, l'occasion vous a été donnée de découvrir le métier de berger et de participer à des rencontres avec des éleveurs et des artisans qui nous ont fait partager à la fois leurs passions et leur vie dans ce qu'elle a d'authentique. L'accueil dans notre commune a été un succès.



Nicolas Magie (Le Saint-James à Bouliac) et Vivien Durand (Le Prince Noir à Lormont)



Guillaume Lafon

Maraîchage Bio à La Chaux



Michelle Lacoste, Conseillère départementale, Dominique Fédieu, Conseiller départemental et Président de la commission agriculture, Georges Delabroy, notre maire et Vice-Président de la Cali, Éric Guttierrez, notre sympathique berger



Lilian Longaud, peintre, sculpteur et illustrateur, réalise des pièces uniques en argile cuites dans son four gallo-romain, à Montpon. Il redonne vie à tout ce qui fait la richesse du Patrimoine rural du Périgord. En 2005, l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux lui a décerné le prix de la Fondation du Patrimoine, pour son ouvrage *La Double, terre des hommes*.





Laurent Dantou fabrique le bouyricou, le panier doublaud dont se servent les paysans



Margot et Thierry Rouault avec leurs ânes Ramdam et Asia



Nicolas Aussel, moniteur d'équitation, se passionne surtout pour un instrument de musique ancestral d'origine australienne, le didgeridoo. Il essaie de se fournir localement en chutes de bois pour fabriquer ses instruments, chaque pièce se veut unique.



Jacques Loupias et Jean-Claude Lopez avec leurs ânes Câline et Quentin



## *Le CMEJ, Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes*



### Les nouveaux élus du CMEJ

**BENOTEAU Simon, BENOTEAU Théo  
DEVEIL Mathéo, FAURE Nathan  
LEFEBVRE Clément, LEFEBVRE Nathan  
MALAISE Corentin, MICOINE Clara  
SABRON Olivia.**

Une fois le premier mandat des élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) achevé au bout de deux ans, la commune a procédé à de nouvelles élections les 27 et 28 janvier 2017. En présence du maire et de son équipe municipale, nous avons donc vécu d'intenses moments lors de la proclamation des résultats du scrutin. Élus à notre tour pour deux ans, nous étions fiers d'endosser peu après l'écharpe tricolore et de réaliser que nous avons désormais un rôle à jouer parmi les jeunes qui nous avaient fait confiance.

Notre mission a commencé le 14 février par un voyage à Paris, promis de longue date pour visiter l'Assemblée nationale et le Sénat. Pour ne pas faire de jaloux, le maire avait tenu à offrir le déplacement aux anciens et nouveaux élus et cette journée restera pour nous tous inoubliable. Nous remercions vraiment l'ensemble des organisateurs, en particulier Madame CARTRON, notre Sénatrice, et Monsieur PLISSON, notre député, qui nous ont accueillis dans des lieux prestigieux, notre maire qui a vaincu les résistances et fait aboutir le projet. Encore merci à nos accompagnateurs, MM. BOUVRY et BRULATOUT, Mmes GOUVES, MALAISE et MERCIER ; ils nous ont supportés, guidés toute la journée et fait admirer les monuments de Paris au cours d'une croisière inespérée sur la Seine.



Le TGV, le métro, le Bateau Mouche, les visites, les marches dans Paris, que de découvertes ! Nous sommes rentrés épuisés mais heureux de ce voyage passionnant, les yeux encore éblouis et la tête pleine de souvenirs.

Plusieurs séances ont été nécessaires pour élaborer une plaquette relatant cet événement majeur. L'écriture des textes, le tri et le choix des photos, la mise en page, le tracé de la croisière, toutes ces étapes, il a fallu apprendre à les gérer avec rigueur, avec bonheur aussi car le résultat de ces douze pages en valait la peine. La preuve réside dans le succès remporté au moment où, munis de notre écharpe, nous avons offert solennellement notre plaquette à Madame CARTRON devant les nombreuses personnalités présentes à la cérémonie de la première pierre de l'Espace Culturel Portes de la Double, le 21 octobre.

Participer à quelques manifestations municipales, représenter les jeunes lors des commémorations ou les encadrer pendant la fête du village, notre rôle est multiple et il nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des responsabilités communales.

### Quels projets pour 2018 ?

- Organiser une exposition sur le Voyage à Paris pour montrer les photos et les textes complets que nous avons écrits. Remettre la plaquette à M. PLISSON
- Réaliser les panneaux de signalisation du circuit BMX de la Base de Loisirs
- Inaugurer le circuit sous la forme d'un événement festif
- Discuter des projets de chacun et mettre en place ce qu'il est possible de concrétiser

*Les élus du CMEJ vous souhaitent une  
excellente année 2018*



## L'école Rosa Bonheur

### La rentrée scolaire 2017-2018

Les soixante-quatre élèves de l'école sont répartis de la façon suivante :

- une classe de maternelle qui accueille les enfants de la TPS à la MS dont s'occupe Mme Marchesseau Sabrina aidée par l'ATSEM Mme Brotteaux Françoise
- une classe de GS / CP avec Mme Cochard Noémie
- une classe de CE1 / CE2 avec M Lecomte Raphaël
- une classe de CM1 / CM2 avec Mme Mayeur Mathilde et Mme Dubeau Coralie qui assure également la direction de l'école.

Des élèves de 2 ans et demi sont accueillis pour la deuxième année consécutive, si des parents sont intéressés pour inscrire leurs enfants en toute petite section, ils peuvent contacter la mairie ou l'école.

### Quoi de neuf ?

#### Sortie automnale GS/CP

Mercredi 18 octobre 2017, les élèves de la classe de GS/CP sont sortis dans le village chercher des végétaux automnaux. Voici leur récolte :



Ces végétaux serviront à travailler la reconnaissance des végétaux dans le cadre du projet jardinage. Ils serviront également à produire des créations de Noël. Voici quelques exemples de productions :

- Les sapins de Noël
- Les fiches de reconnaissance des végétaux



#### Le cross du collège

Nous avons participé au cross du collège le jeudi 12 octobre à la plaine Audebeau. Les filles sont parties en 1er pour parcourir 2 km puis ce fut le tour des garçons. Il y avait beaucoup de monde, nous avons couru avec les élèves de CM, de 6ème et de 5ème du REP. Nos parents pouvaient venir nous encourager. C'était fatigant mais on a tous réussi à terminer le circuit. Un élève de la classe est même arrivé le premier de tous les CM, félicitations !

*Article écrit par les CM2*

#### Continuité école/collège

Loïc Aymar est professeur de mathématiques au collège de Coutras. Il vient travailler avec nous tous les jeudis pendant 1h30. Nous faisons des fiches de numération, dès qu'on en a réussies plusieurs, on peut passer un test. On apprend à travailler en autonomie et à se corriger. Il est très gentil et nous apprend beaucoup de choses.

*Article écrit par les CM1*

#### L'étendoir à mots

Jeudi 19 octobre, nous avons fait une exposition dans la cour de l'école intitulée « L'étendoir à mots ». La classe des PM/MS avait choisi le thème « Mon doudou » pour s'exercer à produire des écrits avec l'aide de maîtresse ! Bravo à nos écrivains !





## *Ecole Municipale de Musique*

### À la piscine !!!

Depuis le début du mois de novembre et jusqu'au mois de décembre, notre classe (CE1-CE2) se rend tous les mardis matin à la piscine.

Nous sommes répartis en trois groupes :

- les nageurs, qui vont avec le maître-nageur pour renforcer leurs compétences ;
- les flotteurs, avec les parents accompagnateurs, qui font des jeux pour apprendre à se déplacer et respirer dans l'eau ;
- et les explorateurs, avec l'enseignant, qui font aussi des jeux pour ne plus avoir peur de l'eau.



Notre moment préféré est la fin de la séance lorsque nous pouvons aller faire un tour de toboggan !



L'École Municipale de Musique se porte bien avec un effectif stable et l'inscription d'un nouvel élève à la rentrée, le lundi 18 septembre. Pour la quatrième année consécutive, le partenariat avec l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle se poursuit sur les bases de la convention en vigueur et nous satisfait pleinement. Le mérite du directeur, M. Fabrice BERNARD, n'est plus à démontrer, il se bat pour garder un niveau d'exigence qui valorise les élèves issus des communes rurales. Que ce soit pour la formation musicale, la pratique instrumentale ou l'exercice du chant, nos enfants bénéficient d'un apprentissage similaire à celui des grands centres urbains, il est d'ailleurs reconnu et apprécié dans le milieu musical. Cette année, l'école se dote d'une nouvelle structure, accueillante et bien située, où se déroulent la plupart des enseignements. Les cours de nos guitaristes ont lieu à l'École Rosa Bonheur de Saint-Christophe-de-Double.

Nous tenons à rappeler que la commune participe à l'effort financier des familles et que le Comité des Loisirs investit régulièrement les sommes nécessaires à l'achat de méthodes de solfège ou d'instruments pour les débutants, le prêt étant gratuit. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour offrir un enseignement de qualité et une initiation à la culture musicale à un coût très attractif.

Le dynamisme de l'école tient aussi au fait qu'elle s'attache à développer la pratique collective au sein d'un orchestre dès que le niveau de l'élève le permet. Les animations sont multiples et nos jeunes sont satisfaits de travailler avec sérieux et de progresser dans un bon esprit.



*Concert du 15 avril 2017  
à l'Église de Saint-Christophe-de-Double*

**Programme des rendez-vous musicaux 2018 :**

2 février : Audition des classes de piano à 20h à l'Église de St Seurin sur l'Isle.

23 mars : Audition de chant (lieu et heure à préciser)

31 mars : Gala de l'École de Musique avec les Orchestres 15h Agora de l'École Jean de la Fontaine

07 avril : Concert de Printemps de l'Orchestre Philharmonique de L'Isle à l'Église de Saint-Christophe-de-Double 20h30

9 juin : Concert de l'Orchestre Philharmonique de L'Isle 20h30 à l'église de Saint Seurin sur l'Isle

Mi-juin : Audition de la classe de violon (date à déterminer)

***Au nom de l'École de Musique, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2018***

Mady DELABROY  
Chargée de mission pour l'EMM  
0557495667/0677753080  
madyson33@orange.fr

EMM à Saint-Seurin-sur-l'Isle :  
F. BERNARD (Directeur) 0557491197 / 0682243805  
[famusic@free.fr](mailto:famusic@free.fr)



***Les NAP  
(Nouvelles  
Activités  
Péricolaires)***

***Les rythmes  
scolaires***

**Un pas en avant, un pas en arrière !**

La question des rythmes scolaires : un peu d'histoire  
Dès 2012, au terme d'une concertation nationale, les principaux acteurs, usagers et partenaires de l'école s'étaient déclarés favorables à la suppression de la semaine de 4 jours.

En avait découlé à la rentrée de septembre 2013 la mise en place d'une réforme des rythmes scolaires animée par le Ministre de l'Éducation Nationale de l'époque, Vincent Peillon.

Les objectifs de cette réforme visaient à :

- Mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine (passage à 4,5 jours)
- Alléger la journée d'enseignement
- Renforcer les séquences d'apprentissages aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande (i.e. en matinée)
- Réduire les inégalités en favorisant le développement d'une offre éducative périscolaire variée et accessible
- Améliorer l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires

Dans notre commune, la municipalité a choisi la tactique prudente du « wait and see », comme les textes officiels l'y autorisaient. Saint-Christophe-de-Double ne s'est ainsi engagée dans la réforme qu'à la rentrée suivante. Se conformant aux instructions ministérielles, elle a mis en place une organisation scolaire sur 4,5 jours qui répondait aux objectifs cités ci-dessus, avec des heures d'enseignement redéployées en matinée et un rythme identique tout au long de la semaine, une pause méridienne permettant aux enfants de se détendre, une matinée du mercredi se terminant à midi avec un acheminement en bus vers l'ALSH, une sortie de classe avancée à 15h45 le mardi et le vendredi, afin d'alléger la journée de l'élève et libérer des créneaux pour la gestion municipale des activités périscolaires, les fameux TAP (« Temps d'Activités Périscolaires ») rebaptisés récemment NAP (« Nouvelles Activités Périscolaires »).

**Les rythmes scolaires en question**

A chaque rentrée scolaire jusqu'à ce jour, les élus ont tenu à développer toute une gamme, à la fois diversifiée et formatrice, d'activités périscolaires gratuites au bénéfice de nos enfants : anglais, équitation, tennis, tir à l'arc, musique, pratiques créatives etc.

Pour autant, au plan national, des questions subsistaient quant à la pertinence de cette réforme, amenant le Ministère de l'Éducation Nationale à



autoriser, par décret, le retour à une semaine scolaire répartie en 4 journées d'apprentissage, sous réserve que soit trouvé un consensus local entre conseil d'école, municipalité et service académique.

Dans un souci de continuité de l'offre éducative destinée aux enfants et face aux contraintes organisationnelles provoquées inévitablement par les modifications du fonctionnement de nos écoles dans un délai aussi contraint, il n'est pas apparu opportun d'engager de tels changements dès septembre 2017, ni à Saint-Christophe-de-Double, ni même au niveau plus large de l'ensemble de la CALI. Le maintien de la semaine de 4,5 jours pour la présente année scolaire nous a également permis d'honorer les engagements pris auprès de nos divers partenaires.

### Et demain, à la rentrée de septembre 2018 ? 4 jours ou 4,5 jours ?

Un nouveau décret sur l'organisation du temps scolaire permet aux communes et aux conseils d'école de solliciter auprès du Directeur académique une organisation à caractère dérogatoire du temps scolaire sur 4 jours, au lieu de 4,5 jours.

Le choix qui nous est ainsi offert nous a conduits à réfléchir aux implications qui résultent de ces deux hypothèses et aux problématiques spécifiques que soulèvent d'un côté le maintien de l'actuel statu quo, la semaine de 4.5 jours, de l'autre le retour aux anciennes pratiques de la semaine de 4 jours :

- L'intérêt des enfants, vu différemment selon les niveaux scolaires considérés (enseignants)
- Les contraintes sociales (familles) : emploi, transport, exercice des responsabilités parentales
- Les contraintes structurelles (La CALI) : les ALSH et l'organisation des circuits Calibus
- Les contraintes financières (la commune) : mesures gouvernementales récentes relatives à la taxe d'habitation et à la suppression des contrats aidés

### Réunion publique : quel rythme scolaire à la rentrée 2018 ?

Avant qu'une décision ne soit prise sur le sujet, les élus ont souhaité présenter aux parents d'élèves un état des lieux fondé sur une information précise et

argumentée des deux hypothèses de travail. C'est ainsi que s'est tenue en Mairie le 28 novembre 2017 une réunion publique rassemblant autour des élus parents d'élèves et enseignants.

Plaidant pour le maintien de la semaine de quatre jours et demi, un meilleur équilibre général du temps scolaire, des activités périscolaires sportives, culturelles et artistiques vivement appréciées.

Plaidant pour un retour à la semaine de 4 jours, la fatigue des enfants soulignée majoritairement par les familles, les difficultés d'organisation et de recrutement en ruralité d'animateurs compétents, l'impossibilité pour les élus de maintenir la gratuité des activités et de la garderie dans le contexte national actuel de suppression des emplois aidés, enfin la tendance qui se dessine à une généralisation du retour à la semaine de 4 jours, confirmée à la CALI le 5 décembre dernier en Conférence des Maires.

A l'issue de cette réunion publique, établie en plein accord avec les enseignants de l'École Rosa Bonheur et les parents d'élèves, la position communale transmise aux autorités éducatives s'est portée sur un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.

### Une situation encore largement évolutive : « le plan mercredi »

Concernant le temps périscolaire, le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé à la mi-novembre la création prochaine d'un plan « mercredi » : « A mes yeux, l'important est plutôt de faire en sorte que les enfants fassent quelque chose d'intelligent et d'utile sur le temps périscolaire. C'est pourquoi je prépare un plan "mercredi", en lien avec les ministres de la culture et des sports. L'objectif est de venir en appui des collectivités pour que tous les mercredis de France soient riches en activités culturelles et sportives de qualité. Il faut des propositions gratuites, avec des moyens concentrés et cohérents de l'Etat et des collectivités », précise le Ministre.

À Saint-Christophe-de-Double, de nouveau « wait and see ». Attendons de voir si les paroles seront bien suivies d'effets sonnants et trébuchants.





## Les P'tits Loulous de la Double

### Association des Parents d'élèves

Le vendredi 15 septembre 2017, a eu lieu l'Assemblée générale de l'association. Il était temps pour nous de dresser un bilan de l'année passée.

Nous avons pu acheter des jeux pour la cour de récréation pour un montant de 1700€, à la demande du corps enseignant. Les enfants, des plus petits aux plus grands, ont été ravis de ces nouveaux jeux.

Nous avons également renouvelé les jeux de la garderie pour un montant de 160€, à la demande du personnel communal. Trois instruments ont été achetés pour l'éveil musical à l'école.

Nous tenons à remercier tout d'abord les membres du Comité des Loisirs pour leur aide précieuse lors de la Transhumance 2016.

Un grand merci également à M Le Maire et l'équipe municipale pour leur soutien tout au long de l'année et leur subvention.

Enfin, nous voulons remercier aussi les habitants de la commune pour leur participation lors de la soirée d'Halloween et du loto des écoles.

Pour cette nouvelle année, nous allons continuer un maximum d'actions pour le bonheur des enfants.

Nous avons eu deux départs cette année : M. Laurent Benoteau et Mme Stéphanie Malaise que nous remercions pour l'engagement dont ils ont fait preuve. Nous avons accueilli de nouveaux parents, nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Pour finir, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau bureau :

Mme Delphine Micoine, Présidente

Mme Jordane Schmit, Secrétaire

M Sébastien Micoine, Trésorier

Mme Mary Habrie, Secrétaire adjointe

Mme Virginie Poupelin, Trésorière adjointe

Courriel: [lesptitsloulousdeladouble@yahoo.com](mailto:lesptitsloulousdeladouble@yahoo.com)

Facebook : Les p'tits loulous de la double

Les P'tits Loulous de la Double



*Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année pleine de réussites et de rires.*

## Croix-Rouge française



La Croix-Rouge Française, représentée par l'Unité Locale de Coutras compte une vingtaine de personnes :

- Les secouristes que l'on peut rencontrer lors de manifestations culturelles, sportives ou à l'occasion d'autres festivités qui rassemblent un large public, comme la Transhumance ou la fête communale de Saint-Christophe-de-Double.
- Les bénévoles de l'Action Sociale et de la Vestiboutique qui accueillent le public, réceptionnent les dons de vêtements, de bibelots, de vaisselle. Ils en assurent le tri puis le rangement et organisent la redistribution aux bénéficiaires et la vente au public.
- La Vestiboutique est ouverte à tous, le mardi après-midi de 14h à 16h, le jeudi matin de 9h à 11h, ainsi que le 1<sup>er</sup> samedi des mois pairs. Nous vous accueillons au 68 bis Avenue Justin Luquot, à Coutras, près du rond-point du collège.
- Nous participons également à des vide-greniers
- La Croix-Rouge propose aussi des formations aux premiers secours ( PSC1 ) ouvertes à tous publics, quel que soit l'âge.

Annie DUPUY

Présidente de l'Unité Locale de Coutras

Association reconnue d'utilité publique (JO du 28 avril 1945)

Siège social : 68 bis avenue Justin Luquot 33230 COUTRAS

Courriel : [crf.coutras@orange.fr](mailto:crf.coutras@orange.fr)

ou [ul.coutras@croix-rouge.fr](mailto:ul.coutras@croix-rouge.fr)

Tél./fax : 05 57 69 45 19 ou 06 18 55 03 26





## ***Le Comité des Loisirs :***

### ***Le bilan positif d'une volonté d'ouverture***

La vocation du Comité s'inscrit dans la continuité des traditions chères à notre village avec un souci d'ouverture qui permet de diversifier les intérêts de chacun et de rassembler la population autour de projets multiples. Les activités que nous avons proposées tout au long de l'année répondent bien aux objectifs que nous nous étions fixés.

Par obligation, l'Assemblée Générale du 13 mai 2017 a mis fin à la présidence de Monsieur Patrice BOUVRY qui avait structuré une équipe de bénévoles enthousiastes et efficaces. Nous saluons ici son engagement et reconnaissons tous que son dévouement a donné au Comité un élan fédérateur conforme aux orientations énoncées dans le précédent numéro des Échos. Ceci étant, nous respectons son choix de passer la main et nous essayons de maintenir le cap avec un Bureau directeur recomposé mais stable.

### **Une équipe structurée et des orientations claires**

Le Comité compte une vingtaine de bénévoles, dont six membres élus, engagés au service de la collectivité, pour votre plaisir, sans rien attendre en retour. Il est réparti en trois groupes, chacun opérant son choix en fonction de son expérience, de ses compétences ou de ses aspirations. Quelle que soit la dominante, "Intendance et décoration", "Logistique" ou "Communication", nous formons une équipe capable de répondre aux besoins et d'innover dans ses intentions.

Renforcer la cohésion sociale, créer des occasions de rencontres intergénérationnelles, accéder à la culture, susciter l'intérêt des jeunes, animer nos manifestations et soigner l'accueil, autant de vecteurs qui font de notre mission, en partenariat avec la mairie, un atout majeur pour dynamiser la commune et l'ouvrir à plus de modernité. Un échange constructif devrait d'ailleurs pouvoir s'instaurer avec les autres associations dans un esprit fédérateur où règnent dialogue et confiance réciproque. Dans ce domaine, nous progressons mais il reste encore beaucoup à faire.

### **Des événements proposés toute l'année**

Le calendrier prévisionnel des manifestations, élaboré l'an dernier, a permis une structuration plus rigoureuse des événements sur le long terme et le maintien coûte que coûte d'une programmation ambitieuse. Si nous effectuons le bilan de l'année, nous pouvons répartir les différentes animations en les classant selon quatre critères, en fonction de leur but, de leur importance et du degré de notre implication :

- Les soirées à thème
- Les animations à caractère culturel ou ludique
- L'aide apportée aux manifestations communales
- La participation sollicitée par d'autres associations

#### **1. Les soirées à thème**

Nos repas festifs ont eu beaucoup de succès avec la présence de 80 à 130 personnes, pas davantage compte tenu de nos installations. Le choix délibéré d'une animation musicale a assuré une ambiance sans précédent :

- La Jimboura avec Jacques Ambiance
- Le Repas irlandais de la Saint-Patrick avec Broken Biscuits
- La Fête communale avec Galaxy Music
- La Transhumance avec les Chœurs basques
- Le Repas des Aînés

Vu le succès unanime de ces soirées, ces rendez-vous sont devenus incontournables.

#### **2. Les animations à caractère culturel ou ludique**

Nous avons proposé des concerts à l'église, des conférences, des jeux. Un petit rappel de ces temps forts :

- Le concert classique du Duo Coarda à l'église
- La conférence de M. Biret sur l'histoire locale avec l'exposition de photos anciennes retraçant la mémoire du village
- Le concert de musique celtique pour la Saint-Patrick avec les Broken Biscuits
- Le Troisième concert de printemps par l'Orchestre Philharmonique des jeunes
- La Fête de la Musique au Lac

Pour proposer des spectacles ou des activités plus diversifiés il faudrait pouvoir compter sur une participation plus active de la population.



### **3. L'aide apportée aux manifestations communales**

Notre mission est aussi d'accompagner les élus, de les aider à accomplir les tâches auxquelles la mairie se doit de faire face. La collaboration est nécessaire, naturelle et efficace. Que ce soit pour concevoir ou organiser des manifestations, accueillir des gens lors d'événements ponctuels, offrir un vin d'honneur ou un simple verre de l'amitié, effectuer les opérations de communication, nous assumons pleinement notre rôle auprès de la mairie qui, réciproquement, nous aide spontanément et nous apporte son appui logistique. Quelques rappels :

- Le vin d'honneur lors de la cérémonie des Vœux du Maire
- Les commémorations, celles du 11 novembre et du 8 mai
- Le pot lors des élections du CMEJ
- Le pot d'accueil des nouveaux électeurs de la commune
- Le repas des jeunes musiciens lors du concert de Printemps
- Les contraintes et les plaisirs liés à la saison de la Pêche
- La Fête communale avec la brocante, les activités et les jeux pour les enfants, le repas, l'animation et le feu d'artifice
- La Fête pastorale
- La pose de la première pierre de l'Espace Culturel Portes de la Double
- Les décorations de Noël
- Les différents aspects de la communication
- La participation financière à l'École Municipale de Musique

La diversité dans notre participation témoigne de notre polyvalence et de notre constante disponibilité ; elle donne une saine image de la complémentarité entre les élus et le Comité.



### **4. La participation sollicitée par d'autres associations**

Dans la mesure du possible, nous proposons une coopération avec des manifestations organisées par les associations dans la mesure où elles créent un dynamisme dans la commune. Le but de ces événements peut être traditionnel, ludique, sportif, caritatif, touristique, etc. Des exemples :

- Les Tonics de la Double
- La Transhumance avec le CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et l'Association des P'tits Loulous de la Double, que nous remercions particulièrement pour son implication notoire lors de la fête de la Pastorale.

Nous insistons sur notre volonté de nouer un dialogue bienveillant avec les associations ou avec d'autres organismes.



### **Les perspectives pour 2018**

L'agenda prévisionnel vous indique l'essentiel des manifestations qui seront reconduites et les rendez-vous à ne pas manquer.

Dynamiser les liens avec la population, c'est l'affaire de tous. Rien ne pourrait se faire dans le village sans la volonté de certains de s'investir dans des projets citoyens. L'action des bénévoles exige une disponibilité sans contrepartie et c'est avec force que je remercie personnellement ceux qui se sont pleinement engagés pour vous offrir des moments de détente ou de culture partagés. La montée en puissance du nombre de participants à nos manifestations nous encourage mais nous serions



encore plus efficaces si ponctuellement nous étions plus nombreux. Alors, si vous en avez envie, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Pour terminer sur une note positive, nous espérons vous voir plus massivement assister aux événements proposés dans votre commune. Votre présence constitue un geste pour la collectivité et un modèle à suivre pour nos jeunes. Nous aurons d'ailleurs dans quelques mois l'opportunité de vous accueillir dans la nouvelle structure, à l'Espace Culturel Portes de la Double, et nous pourrons alors plus aisément varier les plaisirs et permettre aux habitants de notre village de s'ouvrir à d'autres intérêts.

### *Le Comité vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour 2018*

Marc BLANCHET  
Président du Comité des Loisirs  
05 57 69 60 80 / 06 84 85 55 07



### *CLUB des Amis du 3<sup>ème</sup> Âge*

Bonjour à tous, comme à notre habitude, le club du 3ème âge se réunit le premier lundi et le troisième jeudi de chaque mois, avec comme activités des parties de loto, un goûter, des parties de cartes, des jeux et beaucoup de discussions appuyées sur les nombreux souvenirs de nos membres.

Le nombre de nos adhérents reste stable bien que nous ayons encore perdu des amis : René Biret et plus récemment Raymond Dehaux nous ont malheureusement quittés. Cela n'efface pas la tristesse, mais sachez que d'autres nous ont rejoints, pour notre plus grand plaisir.

Nous essayons régulièrement de nous rassembler autour de bons repas, cela permet à chacun de passer quelques moments conviviaux, car l'ambiance est toujours au rendez-vous et c'est chaque fois un bonheur pour nous de voir la joie illuminer les visages de nos membres.

En cette fin d'année, nous sommes heureux de pouvoir offrir à chacun de nos adhérents un colis de Noël, symbole de cette solidarité qui reste le maître mot de notre motivation.

Lors de notre prochaine assemblée générale dont la date n'est pas encore fixée, nous ferons ensemble le bilan de cette année.

Je remercie ici tous les membres du bureau et nos amis du club pour leur aide tout au long de l'année, car sans leur implication, rien ne serait possible.



Nous souhaitons également par avance la bienvenue à toutes les personnes qui aimeraient nous rejoindre, nous les accueillerons avec le plus grand plaisir.

J'en profite pour rappeler le montant de l'adhésion qui reste fixé à 15 €.

Nous tenons particulièrement à remercier M. le Maire ainsi que les membres du conseil municipal pour la subvention qui nous a été allouée cette année encore. Merci également pour le prêt de la Salle des Fêtes, à présent bien agréable quand la météo devient plus fraîche, grâce à l'ajout des radiateurs par M. Arnoud. C'est donc dans la joie et la chaleur que nous nous retrouverons désormais pour nos traditionnelles séances de loto suivies de parties de cartes animées.

Comme le disent nos membres avec leurs expressions qui fleurent bon les temps passés, nous vous souhaitons tout plein de bonnes choses à vous tous pour ces fêtes de fin d'année.

*Joyeux Noël et bonne année 2018*

La présidente  
Béatrice Rongieras  
[betty.jamy@hotmail.fr](mailto:betty.jamy@hotmail.fr)



## LES TONICS DE LA DOUBLE

Des séances SPORT SANTÉ, complètes et variées, vous sont proposées chaque lundi et jeudi (y compris petites vacances scolaires) de septembre à juin à la Salle des Fêtes de Saint-Christophe-de-Double et en extérieur suivant la météo.



La structure associative de gymnastique (FFEPGV) est labellisée gym pour tous (valides/handicapés). Les séances sont dispensées par KARINE MENZATO, salariée animatrice diplômée d'Etat.

Le club dispose de différents matériels (steps, élastibands, ballons, tapis, poids, réhausseurs...) qui permettent diverses possibilités d'expression tant au niveau de la conduite des cours pour l'animatrice que pour le confort des participants.

### INFORMATIONS PRATIQUES DES SÉANCES DE GYMNASTIQUE :

Il est possible de payer sa cotisation en plusieurs fois. Les chèques vacances, coupons sports, espèces et chèques sont acceptés.

\*Certificat médical obligatoire à l'inscription.

### ÉVÉNEMENTS 2017

\* Repas de la Pentecôte : Méchoui organisé pour le maintien financier du club de gym. Très bonne journée, objectif financier atteint.

\* L'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée le Lundi 3 Juillet 2017. La consultation des documents est possible auprès des membres du bureau, voici le nouveau bureau :

Présidente : Aude LONDEIX 06.61.26.48.72  
Secrétaire : Nadège de BETTIGNIES 06.10.30.96.53  
Trésorière : Françoise DUTOUR  
Trésorière Adjointe : Annabelle DUTOUR

\* Participation du club à la FÊTE COMMUNALE le 23 juillet 2017, avec animation et démonstration de Séance de Gymnastique par Nadège (animatrice bénévole).

\* Stand à LA FÊTE DE LA PASTORALE du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au lac de Saint-Christophe-De-Double.



### **\* NEWS \* : LE PLANNING 2017/2018**

(Karine MENZATO, animatrice)

#### PILATE Débutant (LUNDI, de 19h à 20h) :

Le Pilate est une sorte de gymnastique douce qui s'attache à travailler sur l'équilibre, le maintien de la colonne vertébrale et les muscles principaux par le travail de la respiration et la posture.

#### GYM DYNAMIQUE (LUNDI, de 20h à 21h) :

Une activité par Lundi. - Circuit Cardio Training – Renforcement Musculaire – Boxing Energy – Step.

#### GYM BIEN VIEILLIR (JEUDI, de 11h à 12h) :

Les licenciés Senior du Club sont ravis d'avoir une séance en journée. Des exercices de coordination, de mémoire, de souplesse sont proposés dans la bonne humeur.

Nous remercions la municipalité pour la subvention annuelle et pour la mise à disposition de la salle, ainsi que les employés communaux pour leur aide efficace. Nous insistons pour remercier aussi les personnes de la commune (élus et salariés), le Comité des Loisirs, les licenciés et les familles présentes pour leur soutien logistique lors du repas Méchoui du club.

***L'ensemble des membres du bureau ainsi que les licenciés vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes et une très bonne année 2018.***

#### Contacts :

Courriel : [Gymvolontaire-033200@epgv.fr](mailto:Gymvolontaire-033200@epgv.fr)

Facebook : "Les Tonics de la Double

Site de la fédération :

[www.sport-sante.fr/ffepgv/gironde](http://www.sport-sante.fr/ffepgv/gironde)



## *Les boulistes de la Double*

Sans que l'on s'en soit rendu compte, l'année 2017 s'achève déjà.

Notre club a vécu une saison bien remplie par 14 concours étalés de mars à octobre avec une moyenne de 20 équipes. De nos repas gratuits pour les licenciés, celui du 8 mai a réuni environ 60 personnes et notre banquet de fin d'année du 15 octobre a compté 64 convives.

Les concours auxquels nous participons sont ouverts aux membres du club et à leur conjoint(e), avec un(e) invité(e). Cette année, nous avons eu 53 licenciés de 12 à 78 ans, soit une légère augmentation depuis quelques années. Tous ces membres marquent des points en fonction de leurs résultats aux différents concours durant l'année.

Le prix de notre carte de membre est maintenu à 35€ pour l'année, avec une nouveauté pour l'année 2018, car nous proposerons dorénavant une formule couple (famille) à 50€. Cette formule donnera droit au repas du 8 mai, au banquet du 14 octobre et à celui de participer à tous les concours que nous organisons durant l'année. Si vous êtes intéressé, nous serons honorés de vous accueillir parmi nous dans notre club. Comme tous les ans, le président remercie son bureau : Mrs Alvès Alain, Chessa Jimmy (Vice président), Mme Calvet Sonia (Trésorière), M. Godet Pascal (Trésorier adjoint), M. Menzato Frédéric (Secrétaire adjointe), M. Arnoud Alain (Secrétaire) qui tient la table lors de tous les concours et que nous remercions tout particulièrement car sans lui, il n'y aurait pas de club, merci également à tous les licenciés qui eux aussi font vivre notre club.

Les remplaçants se font rares, et pourtant il faudra bien y songer ! Si vous êtes intéressé venez assister à l'Assemblée générale.

Nous adressons nos remerciements à la municipalité, qui nous prête la Salle polyvalente, également au club de football et en particulier à son président M. Arnoud Stéphane qui nous permet d'utiliser les locaux du stade lorsque la Salle des Fêtes n'est pas disponible pour nos concours.



Un remerciement enfin à notre fournisseur de lots tout au long de l'année pour ses jambons secs, saucisses, grillades et entrecôtes, j'ai nommé la boucherie SACP à Parcou, nous n'oublions pas M. Thomas Patrick, viticulteur à St Médard de Guizières, et M. Sébastien Métreau pour le Pineau.

L'Assemblée générale du Club des Boulistes de la Double aura lieu vers la fin du mois de février ou au plus tard en début du mois de mars, le début des concours étant prévu fin mars ou début avril, avec le retour des beaux jours.

Qu'il nous soit également permis ici de formuler le vœu de voir se réaliser au cours de cette nouvelle année 2018 la promesse faite il y a maintenant déjà trois années. L'herbe envahit de plus en plus les lieux qui nous servent de terrains pour les compétitions à proximité de la future ancienne Salle des Fêtes.

En guise de conclusion, tous les membres de notre club formulent le souhait de voir beaucoup de nouveaux adhérents venir se joindre à nous, pour participer eux aussi aux compétitions que nous organisons et qui attirent chaque fois un plus grand nombre d'amateurs.

***JOYEUX NOEL, BONNES FETES DE  
FIN D'ANNEE  
ET TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR  
L'ANNEE 2018***

Le Président :

Yannick COUTAUD

Mobile : 06.86.57.96.91

**Les Boulistes - Notre palmarès**

1 <sup>er</sup>	Forest Patrice	avec 125 points	- Un bon d'achats de 60€
2 <sup>ème</sup>	Menzato Frédéric	avec 121 pts	- Un bon d'achats de 50€
3 <sup>ème</sup>	Lemaux Jean Philippe	avec 98,5 pts	- Un bon d'achats de 40€
4 <sup>ème</sup>	Burneau Babeth	avec 84 pts	} - Un magnum de Roy Galant
5 <sup>ème</sup>	Calvet Jacky	avec 83 pts	
6 <sup>ème</sup>	Ganet Xavier	avec 64 pts	} - Une bouteille de 1 L de pineau
7 <sup>ème</sup>	Bernos Jean Claude	avec 58,5 pts	
8 <sup>ème</sup>	Challet Jean Luc	avec 56 pts	} - Une bouteille de vin
9 <sup>ème</sup>	Lalièvre Fabrice	avec 51 pts	
10 <sup>ème</sup>	Coutaud Yannick	avec 43 pts	} - Une bouteille de vin
11 <sup>ème</sup>	Clament Didier et Lanxade Dominique	avec 37 pts	
13 <sup>ème</sup>	Coué Serge	avec 31,5 pts	
14 <sup>ème</sup>	Calvet Benjamin, Demoor Patricia, et Poirier Joavec	29,0 pts	

**Moto Club  
Les As du Guidon**

Les As Du Guidon est une association qui a vu le jour en 2012 grâce à une bande d'amis qui avaient une même passion : la moto. Le but est de faire connaître cette discipline avec plusieurs spécialités (vitesse, mini cross, enduro) aux enfants et aux adultes de toutes catégories sociales et en toute sécurité, le point d'honneur du moto club.

Michel NOEL, compétiteur sur moto de vitesse (championnat de France promosport) est parti en formation afin d'obtenir le brevet d'état moto en 2010. En 2015, l'obtention du label MCE reconnu et délivré par la FFM a prouvé le sérieux et la qualité de cet enseignement. En 2016, l'association s'est installée sur la commune de Saint-Christophe-de-Double et s'est fait connaître auprès des élus et du maire, Monsieur Delabroy, qui a porté un intérêt certain à notre activité et qui a soutenu Les As du Guidon, ce qui a permis au moto-club son intégration dans la vie de la commune en faisant un don au loto des écoles, en fédérant deux journées portes ouvertes en 2017 et en participant à la fête communale de 2017. L'enseignement du brevet d'Etat a motivé des jeunes pour évoluer dans diverses disciplines, notamment Clément Granzotto, jeune prodige tout juste majeur qui a fini deuxième au championnat Pirelli 600 en 2017.

Un grand merci aux familles d'avoir fait confiance à notre moto club en nous confiant leurs enfants. Merci aux entreprises M2S avec Stéphane et Sandrine Faure, implantées au Fieu ainsi qu'à Gérard Cédric et Jessica pour leurs dons et la mise en conformité FFM des bosses sur le terrain.

Michel NOËL

Moto-Club : Les As Du Guidon

Les Etangs - Saint-Christophe-de-Double

06 81 64 73 82

[lesasduguidons@yahoo.fr](mailto:lesasduguidons@yahoo.fr)

[www.mcag.e.monsite.com](http://www.mcag.e.monsite.com)





## Jeunesse Sportive de SAINT-CHRISTOPHE-DE- DOUBLE

Grace à l'implication de tous nos membres, cette année s'achève avec un bilan globalement satisfaisant. Notre assemblée générale du mois de juin a reconduit le bureau sortant sans modifications, nous tenons à remercier tous les membres pour cette confiance renouvelée. Nous sommes tous plus que jamais déterminés à faire évoluer notre club pour que sa première année en "Promotion de première Division" soit une réussite.

Côté résultats, l'équipe première a terminé à la cinquième place, toute proche de la montée. Nous ferons notre maximum pour pouvoir y parvenir lors de la prochaine saison.



L'équipe première

L'équipe B a, pour sa part, terminé sa saison en milieu du tableau de "Promotion de deuxième Division".



L'équipe B

Nous avons entamé cette nouvelle saison avec deux équipes composées par 38 seniors qui constituent le "noyau dur" de notre club.

Notre école de football continue le partenariat conclu

avec le club de Coutras, et nous profitons d'ailleurs de ce journal annuel pour inviter tous les jeunes qui le souhaitent à venir nous rejoindre, pour le plaisir de découvrir le football. Nous espérons qu'ils se montreront intéressés et viendront vers nous, car nous manquons d'effectifs. N'hésitez pas à nous contacter.

Cette année encore, nous remercions tous les partenaires qui nous ont suivis durant cette saison. Leur "sponsoring" s'est d'ailleurs concrétisé par l'achat de nouveau matériel indispensable pour la vie du club.

Pour faire suite à de nombreuses demandes nous communiquerons dorénavant les dates des matchs qui seront joués à domicile sur le site Internet de la Commune (rubrique JSSC) ainsi que sur le panneau d'affichage lumineux. Nous vous invitons donc à venir nombreux pour encourager nos couleurs lors des matchs ayant lieu à Saint-Christophe-de-Double.

***Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et une heureuse année 2018.***

Le Président  
ARNOUD Stéphane.

### Le calendrier des matchs à domicile

14-1-18

13h – JSSC 2 => Guitres 2

15h – JSSC 1 => Guitres 1

21-1-18

15h – JSSC 1 => St Émilion 2

4-2-18

15h – JSSC 2 => Créon 2

11-2-18

15h – JSSC 1 => Pugnac

11-3-18

13h 30 – JSSC 2 => Artigues

15h 30 - JSSC 1 => Coteaux Bourgeais 2

25-3-18

15h 30 – JSSC 1 => Yvrac

8-4-18

15h 30 - JSSC 2 => US Artiguisaise 2

15-4-18

15h 30 - JSSC 1 => St Sulpice de Faleyrens

13-5-18

15h 30 – JSSC 2 => Lagorce 2

27-5-18

15h 30 – JSSC 1 => Créon



La pêche constitue une activité très prisée des amoureux de la nature. Le lac de Saint-Christophe-de-Double, avec son parc arboré et son plan d'eau riche d'une population piscicole importante. On le sait la pêche à la carpe attire de nombreux adeptes. Cette année, les nouvelles propositions d'achat de cartes à la journée ou à la demi-journée ont garanti un beau succès avec 224 cartes vendues à la journée (8€ ) et 153 à la demi-journée (5€ ). Il a été comptabilisé 28 cartes annuelles à 45€ et 10 à 35€ (pour les habitants de Saint-Christophe)

**Les enduros : des week-ends attendus**

Lors de week-ends, trois ou quatre fois par an ont lieu les enduros de la carpe, des sortes de marathons de la pêche où les concurrents, de jour comme de nuit, jouent d'astuce et de finesse pour ferrer les carpes les plus gourmandes, prises au piège de l'appât. Une fois pesées et comptabilisées, les captives sont relâchées. Le premier prix est alors décerné au pêcheur ayant totalisé le meilleur poids de prises durant le week-end. La rencontre se termine dans la bonne humeur, en partageant un copieux repas mitonné par Sandrine, au restaurant La Forêt. Le bénéfice de l'un de ces enduros, à caractère caritatif, est reversé à une association contre le cancer.

**Projets 2018**

En raison de la recette confortable qui a été constatée lors de la saison précédente, le Comité des Loisirs a accepté la proposition de financer un lâcher de poissons et de faire venir deux camions de grave pour améliorer le parcours autour du Lac. Ce financement important contribuera à rendre plus attractifs encore les bords de notre lac, sans aucun doute, les usagers dans leur ensemble apprécieront cet embellissement.

***Les membres de l'activité Pêche du Comité des Loisirs vous souhaitent une excellente année 2018.***

Ludovic MALAISE 06.20.77.47.12  
 Marc Blanchet (Président du Comité des Loisirs)  
 05.57.69.60.80/06.84.85.55.07

**OUVERTURE du Plan d'Eau Année 2018**

DATES	WEEK-END ET JOURS FERIES	SEMAINE
du 31 Mars au 27 Mai	7h à 18h	Fermé
du 2 Juin au 23 Septembre	7h à 20h	7h à 20h

**TARIFS pour l'Année 2018**

	HABITANTS DE ST-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE	EXTERIEURS A LA COMMUNE
CARTE A L'ANNEE	35€	45€
A LA JOURNEE	8€	8€
A LA 1/2 JOURNEE	5€	5€

**Vente des Cartes de Pêche**

- ..... Sur le Site du Lac
- ..... Au Restaurant La Forêt
- ..... Par l'Agent Communal
- ..... Auprès des Contacts

**dates des Enduros de Pêche**

**MAI**..... du Vendredi 11 de 18h au Dimanche 13 à 11h  
**JUIN**..... du Vendredi 15 de 18h au Dimanche 17 à 11h  
**SEPTEMBRE** du Vendredi 14 de 18h au Dimanche 16 à 11h

**ATTENTION**  
**Le Lac sera Fermé à la Pêche durant les Enduros**

**CONTACTS**

**Secrétariat Mairie .....05 57 69 51 11**

**Agent Communal ..... 06 04 78 75 21**

**Trésorier Comité .....06 20 41 24 94**

**Président Comité ..... 05 57 69 60 80**





## Poney club Les Écurie Du Bost



Le nombre de licenciés du club est en constante augmentation depuis son ouverture en octobre 2013. Nous allons sans doute dépasser cette année la barre fatidique des 100 licenciés, ce qui est satisfaisant compte tenu de l'emplacement géographique et du peu de publicité que nous faisons, volontairement, afin de faire évoluer prudemment la structure en fonction de la demande locale.

Nous accueillons les cavaliers à partir de 3 ans, qu'ils aient un niveau débutant, confirmé, compétiteur ou juste l'envie de pratiquer ce loisir. Nous proposons des cours adaptés à chacun, même aux adultes débutants dont le nombre a bien augmenté depuis 2016. Pendant les vacances scolaires, des stages à thème (balades ou autres) sont organisés en demi-journée (s'adresser au club).

Nous avons débuté la compétition avec les cavaliers du poney-club depuis décembre 2015. Le nombre de participants croît régulièrement et les résultats progressent efficacement. Un petit tableau pour le prouver :

	Nombre de participants en cso club	Nombre de cavaliers classés	Nombre de victoires (1er) aux classements
2018	24	16	15
2017	50	25	17
2016	10	3	2

Lors de la saison 2018, nous avons participé à 2 compétitions seulement mais nous avons remporté la 1ère place aux 3 épreuves chronométrées sur 4 concourues. La dernière était d'un niveau plus expérimenté. Les premiers pas dans la compétition doivent encourager de futurs gros efforts. Félicitations à tous nos participants.

***Nous souhaitons à chacun le meilleur pour 2018 !***

Aurélié Delprat : 06 82 22 31 58

Manuel Da Silva Rocha : 06 81 46 17 01

1 Le Fourquet - Saint-Christophe-de-Double

[ecuriesdubost@orange.fr](mailto:ecuriesdubost@orange.fr)





## La CALI et vous



Créée en janvier 2012, la Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Composée de 46 communes, elle porte des projets communs indispensables à l'attractivité du territoire de développement et d'aménagement de l'espace, mais s'emploie également à proposer, aux habitants du territoire, des services de proximité.

La Cali est présidée depuis le 8 avril 2014 par Philippe Buisson, Maire de Libourne, entouré de 15 vice-présidents. Ensemble, ils composent le Bureau qui détermine les grandes orientations de l'agglomération présentées ensuite au conseil communautaire. Toutes les communes de l'agglomération sont représentées au conseil communautaire composé de 118 conseillers. Le conseil se réunit en moyenne une fois par mois et vote les décisions de La Cali, dont le budget.

La Cali existe, vit, agit au plus près de ses habitants, d'où qu'ils soient, et au quotidien, au travers de ses services publics et en développant avec beaucoup d'ambition des projets majeurs pour l'avenir de chacun de nous et pour l'attractivité de son territoire : transports, santé, numérique, sports et loisirs, développement économique etc.

En chiffres, La CALI c'est :

- 561 km<sup>2</sup>
- 46 communes
- 88 700 habitants
- 5 appellations viticoles
- 27 000 emplois salariés
- 3 700 enfants transportés chaque jour (Calibus)
- 1 700 personnes qui bénéficient du transport à la demande
- + de 62 000 repas livrés chaque année à domicile
- 40 classes de CM1, CM2 sur 70 qui participent à « L'art de grandir », le dispositif Cali pour favoriser l'accès de tous nos enfants à la Culture.



### Le Calibus des enfants





## Défense des Forêts Contre l'Incendie



Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (ASA de DFCI de Saint-Christophe-de-Double), adhérente à la Fédération Girondine des Associations de DFCI et représentant 810 propriétaires pour une superficie de 4180 hectares couvrant également les communes de Chamadelle, Les Eglisottes, Le Fieu et Saint Antoine sur L'Isle.

Cette association a pour mission la prévention contre les feux de forêt en intervenant sur les points suivants :

Etude et aménagement de points d'eau utilisables en toutes saisons et accessibles aux véhicules de secours.

Participation à l'entretien des pistes et fossés en coordination avec les communes.

Amélioration de la signalétique afin de faciliter l'intervention des sapeurs pompiers sur le terrain et d'informer le public sur la nature des structures et des réglementations.

Administrée par un conseil syndical renouvelé en 2016, et comprenant cinq membres titulaires :

MM. DUTOUR André, ARNOUD Alain, ALLEGUEDE Jean-Bernard, DOUSSAINT Bruno, PHILIPPE Daniel

Et de cinq suppléants

Mme BOUVRY Liliane, MM. SAUTREAU James, MARTAUX Thierry, LECOT Pascal, FEYTIT Jean-Pierre

M. DUTOUR André, Président

M. ARNOUD Alain, Vice-Président

Les conseillers techniques, personnes connaissant le terrain, ont pour mission de guider les secours en collaboration avec le commandant des opérations et sous la responsabilité du Maire.

Ils peuvent être membres de l'ASA de DFCI ou hors association : employé municipal, gestionnaire, forestier, chasseur, etc.

Ils sont désignés en coordination entre l'ASA et la commune.

Liste des conseillers techniques : Alain ARNOUD, Laurent VERGNAUD, Jacques PHILIPPS.



L'été, la sécheresse cause de nombreux incendies dont beaucoup en raison de négligences, d'inconscience et du non débroussaillage des terrains comme la loi le stipule pourtant.



## Association Groupement de Propriétaires Forestiers



Créée le 11 octobre 2004 cette association qui regroupe les communes des Eglisottes et Saint-Christophe-de-Double s'est donné pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non respect de la propriété privée que l'on peut observer surtout à certaines périodes de l'année.

La forêt est un bien privé, tous les produits appartiennent aux propriétaires. Il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans l'autorisation de son propriétaire qui, rappelons-le, est imposé au titre du foncier et de la défense contre les incendies.

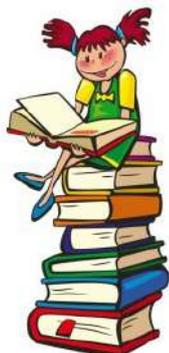
Il convient en outre de préciser que les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux d'interdiction pour interdire l'accès aux parcelles forestières.

L'association GFP compte 73 membres adhérents.

Le Président du GFP



## Le kiosque à livres au bord du Lac



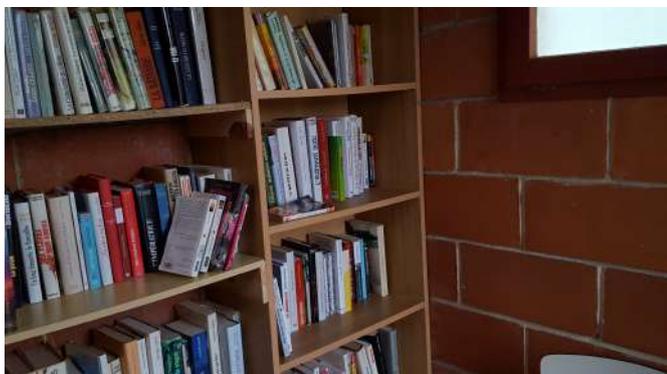
On le découvre en se promenant sur les bords du Lac : le kiosque à livres, aux beaux jours, attend ses lecteurs. Ce local, qui servait autrefois à encaisser les entrées des baigneurs, a été entièrement rénové par les services techniques de la commune et vous accueille quand vous le souhaitez. La fréquentation est assidue et il est très plaisant de lire ou de feuilleter une revue sur les bancs, dans le cadre apaisant de la Base de Loisirs.

Comment fonctionne-t-il ? Le principe est simple : vous empruntez le livre pour la durée de lecture que vous souhaitez, vous le rapportez et en prenez un autre.

Pour faire vivre ce kiosque, nous acceptons vos dons de revues, de livres pour adultes, de livres ou de jeux pour enfants. Un grand MERCI à nos anciens et futurs donateurs qui transmettent ainsi leur passion de la lecture.

Liliane BOUVRY

Contact au 05 57 69 54 32



## Modélisme naval



C'est le 22 juillet 2017 à l'occasion de la Fête annuelle au Lac que les membres du groupe <<Les Amis de la Radio et du Modélisme>> se sont retrouvés afin de faire naviguer leurs réalisations personnelles et également d'autres modèles réduits. L'accueil fut chaleureux, tant de la part des élus que du public. Au cours de cette journée, des enfants purent piloter les bateaux et repartir avec un diplôme, les parents aussi, M. le Maire en tête.

D'autres journées de navigation se sont ensuite déroulées sur ce même site avec toujours une belle qualité d'accueil.

Et maintenant, 2017 est mort, vive 2018 !

Au cours de l'année 2018 et au gré de nos déplacements au Lac de Saint-Christophe-de-Double, d'autres activités sont envisagées, comme une démonstration de navigation aérienne de drone et éventuellement du radioamateurisme.

Nous souhaitons par avance la bienvenue aux personnes intéressées par nos activités.

Un grand merci à M. le Maire et aux membres du Conseil Municipal qui nous accueillent et ont participé activement à ces journées.

**Tous les membres du groupe présentent aux habitants de Saint-Christophe-de-Double leurs meilleurs vœux pour l'année 2018**

J.Maurice Labattut, responsable du groupe  
[f1rxf@outlook.fr](mailto:f1rxf@outlook.fr)

## Espace détente

	1	2	3	4	5	6
1						
2						
3						■
4		■			■	
5			■	■		
6	■					

Horizontalement:

- 1: Frictionner.
- 2: Adverbe de temps.
- 3: Cacher.
- 4: Conjonction de coordination.
- 5: Pronom indéfini. Adverbe de lieu.
- 6: Espace.

Verticalement:

- 1: Temps.
- 2: Recueil de bons mots. Néon.
- 3: Outil de menuisier.
- 4: Décision par le hasard.
- 5: Point de départ d'une chronologie particulière. Cérium.
- 6: Note. Fluide gazeux.





## **Notre drapeau**

C'est avec une grande fierté que nous avons reçu notre nouveau drapeau, venu enfin remplacer celui qui représentait notre commune depuis tant d'années lors des commémorations de Saint-Christophe-de-Double et de communes limitrophes. Il présentait en effet de grands signes de fatigue. Il était grand temps ! Nous tenons particulièrement à remercier notre municipalité pour avoir financièrement permis cette acquisition.

Notre nouveau drapeau arbore en son centre une réplique de la Croix du Combattant qui rappelle le sacrifice d'enfants de notre commune pour la défense de notre Patrie et de nos valeurs.



Sa première "sortie" fut la célébration de l'armistice du 11 Novembre au monument aux morts de notre commune, ainsi que vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous, où il apparaît fermement maintenu par notre porte-drapeau, M. Michel Brulatout.



## **Octobre rose**



Cette année encore les bénévoles de notre village se sont mobilisées pour Octobre Rose, afin d'apporter leur part à la lutte contre ce fléau qu'est le cancer du sein qui frappe ou a frappé tant de nos mères, sœurs, filles et autres proches.

Notre action cette année a principalement été axée sur le stand que les organisateurs de la Pastorale ont accepté d'accueillir lors de la manifestation du premier octobre.

À la fin du mois, lorsque les responsables girondins de la Ligue contre le cancer ont compté le contenu de l'urne mise à notre disposition, ils sont parvenus à la somme de 254, 77€. Ce résultat constitue pour nous un encouragement à persévérer dans cette voie pour apporter ainsi notre pierre à l'avance de la recherche.

Nous tenons à remercier ici tous les donateurs qui nous ont permis de parvenir à ce résultat.



## **La solutions des mots croisés**

6	■	E	T	H	R	■
5	O	N	■	■	C	I
4	E	■	E	T	■	A
3	■	T	A	I	R	E
2	E	N	C	O	R	E
1	M	A	S	S	E	R
1	2	3	4	5	6	■



## L'état civil de cette année

### Carnet Rose :

Nous souhaitons la bienvenue à

Le 17.01.2017 – BROSSIER Noé

« 3 le Grand Bardou »

Le 16.02.2017 – LACHAUD Eléonor,

Fernande, Joséphine

« 20 le Pin »

Le 12.07.2017 – DONATIEN Judith

« 14 la Chau »

Le 05.08.2017 – BEILLOUET Maxence

« 1 le Chatain »

Le 21.08.2017 – VARAILLAS Sacha, Bruno, Frédéric

« 18 la Chau »

Le 29.09.2017 – MAS Manon « 26 le Bourg »

Le 18.10.2017 – PICAUD Justine, Margot

« 3 le Bourg »



### Mariages :

Nous félicitons les nouveaux époux

Le 10.06.2017 – CROIZET Dany et

PILLET Magalie

« 28 Fenouil »

Le 12.08.2017 – FRAPIER Sébastien, Maurice et LARUE  
Stéphanie, Maylisse, Séverine

« 2 Bois de la Chau »

Le 12.08.2017 – MERCIER Noël et AUTIER Anne-Laure

« Porchères »

Le 02.09.2017 – MALAISE Mickaël et SALZAT Aurélie

« 4 Lagarde »



### Décès :

Nous adressons nos plus sincères  
condoléances à leurs familles et  
amis

Le 18.06.2017 – BIRET René

« 58 le Bourg »

Le 20.06.2017 – GANTCH Valère, Emmanuel

« 17 Serpe »

Le 27.09.2017 – HAUSMANN Jan Peter

« 22 le Bourg »

Le 02.10.2017 – GOURDAIN Colette née BÉCHADE

« 20 Pinceguère »

Le 05.11.2017 – DEHAUX Raymond

« 1 Beytour »

Le 10.12.2017 – SEPEAU Françoise Jeannine née  
CLÉRJAUD

« 11 Le Frappier »



## Vie paroissiale

Tél : 05 57 49 04 79 - [paroisse33230@hotmail.com](mailto:paroisse33230@hotmail.com)

Père Benjamin Alassane TINE

10 rue Gambetta - 33230 Coutras

[benjamintine54@gmail.com](mailto:benjamintine54@gmail.com)

Accueil : mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h .  
ou sur rendez-vous.

Catéchisme : De 4 à 7 ans (éveil à  
la foi). Pour les enfants du  
primaire (CE2,CM1, CM2) le  
mercredi après-midi.

L'aumônerie accueille les  
jeunes de la 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> tous les  
15 jours et les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> une  
fois par mois.

### Cérémonies :

- Baptême et confirmation :

prendre contact au moins trois

mois avant la date prévue.

- Mariage : prévoir six mois avant la date prévue.

### À l'église de Saint-Christophe :

Célébration des baptêmes, mariages et obsèques.  
Visite des malades et personnes seules sur demande.  
Rappelons la présence depuis plusieurs années d'une  
crèche naïve qui n'attend que votre visite.

Dates des messes mensuelles célébrées à Saint-  
Christophe-de-Double, à 16h., au cours de l'année  
2018 :

23 Janvier - 27 Février - 27 Mars- 24 Avril - 22 Mai - 26  
Juin

Et tous les 4<sup>ème</sup> mardi du mois à partir de janvier  
2018.





# ***La Gazette de Saint-Christophe-de-Double***

## **Parisiens pour un jour**

Le 14 février 2017 les Élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) se sont rendus à Paris pour visiter l'Assemblée nationale et le Sénat. Ils ont été reçus respectivement par M. PLISSON, député, et Mme CARTRON, Vice-Présidente du Sénat.

Le TGV, le métro, le Bateau Mouche, la visite de lieux prestigieux, les marches dans Paris : c'était une formidable journée de découvertes. Pour nos jeunes élus, ce voyage restera sans nul doute un souvenir inoubliable.



## **Il roule, il roule, le fourgon, le fourgon de Saint-Christophe...**

Il pourrait s'appeler "Désiré", ce fourgon Opel Vivaro gris arborant le logo communal ! Il passe par ici, par là, on le rencontre partout depuis le mois de juillet, muni de son attelage et de sa galerie, immatriculé EP 965 SC. Il remplace la pauvre Renault Express blanche au bord de l'asphyxie. Allait-elle supporter un dernier voyage jusqu'à Libourne ? Eh bien oui ! Vaillamment, elle a atteint sans retour les portes d'un lieu où il a bien fallu que son conducteur l'abandonne pour tourner une page de l'histoire du village.



## **Sur le podium au Championnat de France UNSS de raid nature multisports**



Les 10, 11 et 12 mai, à Hirson, dans l'Aisne, 200 élèves qualifiés dans 22 académies se sont démenés comme de beaux diables pour représenter leur établissement. Le Collège Jean Monnet de Libourne a terminé 3ème du championnat grâce à l'équipe dont faisait partie Vincent BENOEAU, bien connu à Saint-Christophe-de-Double.

Nous sommes fiers de voir nos jeunes figurer sur le podium après 3 jours de compétition, soit 15 épreuves, et non des moindres : biathlon, canoë, trails, run-bike, VTT, course d'orientation, escalade, run-canoë et vélo tout terrain-orientation. Le défi en valait la peine. Alors on les applaudit très fort et on les encourage à progresser. Bravo !

## **La valeur n'attend pas le nombre des années**

C'est l'un de nos élèves de CM qui est arrivé 1er de tous les élèves de CM au cross du collège le 22 octobre à la plaine Audebeau. Bravo !

## **Une belle coupe et un titre bien mérité pour Céline**





Elle n'avait encore jamais participé à cette compétition, néanmoins, Céline CARTEAUX ARNOUIL du Frappier a remporté la première place au championnat de France de toilettage et d'esthétique canine (catégorie Espoir Pro en épilation cocker) le 5 novembre 2017 à Lyon. Sophie, le cocker anglais qui lui servait de modèle, a du mérite mais plus encore Céline qui, après 16 ans d'expérience, espère d'autres réussites. Toutes nos félicitations !

**Mais il est où ?**

Non, rien à voir avec le jeu du petit canari que l'on cherche partout !

Figurez-vous que par un beau matin d'été, M. et Mme BLANCHET n'en reviennent pas : juste devant chez eux, au niveau de l'intersection, ils avaient beau se frotter les yeux : le panneau de signalisation n'y était plus ! Ça alors, disparu comme par enchantement ! À la place : un trou noir béant qui s'offre à tous ceux qui viennent constater le phénomène.

Mais qui donc a bien pu faire le coup ?



***Défaut d'entretien d'un terrain***

En matière de défaut d'entretien d'un terrain, le maire dispose de larges pouvoirs... pouvant aller jusqu'à l'expropriation.



Le maire peut agir en vertu de ses pouvoirs de police générale (art. L. 2212-5 du Code général des collectivités territoriales). Il doit notamment veiller au respect des dispositions des articles 23 et 23-3 du règlement sanitaire départemental: obligation d'entretenir les jardins et les plantations, interdiction de tout dépôt de détritux... et objets pouvant attirer et faire proliférer les insectes, les rongeurs ou créer une gêne, une insalubrité, un risque d'épidémie ou d'accident. Celui-ci peut également mettre en demeure tout propriétaire d'un terrain non bâti non entretenu situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 m des habitations, d'exécuter les travaux de remise en état nécessaires (art. L. 2213-25 du CGCT).

En cas d'inaction du propriétaire, il peut faire réaliser les travaux, et ce, aux frais du propriétaire. Si, après recherche, l'identité du propriétaire demeure inconnue (ou en cas d'absence d'occupant habituel), le maire peut, par délibération du conseil municipal, déclarer le bien en état d'abandon manifeste (art.L. 2243-1 et suivants du CGCT) et obtenir l'expropriation.

**Les risques d'incendie**

Dans certaines régions (Paca, Aquitaine...), le plan de prévention des risques naturels impose le débroussaillage de tout terrain situé à moins de 200 m des bois et forêts (largeur de 50 m autour des habitations... art. L. 1344-5 et suivants du Code forestier). Là encore, le maire peut contraindre le propriétaire à exécuter les travaux ou les faire exécuter à sa place.



Où donc a été prise cette photo ?

*Réponse : au pont de Palliot, près des lagunes*



## Services médicaux et sociaux

### Secteur paramédical :

- Delphine MARQUES, psychologue - 06.61.05.84.64
- Yvette BODIN-KÜHN, psychologue - 05.57.69.76.06
- Cyril ARNOUIL, kinésithérapeute à la Roche Chalais - 05 53 90 12 69
- Éve LAFON, orthophoniste à Coutras

### Cabinet infirmier :

Soins à domicile et au cabinet sur R.D.V.

- Corinne SUSANT, David MESNIER,
- Auphémie VENEL, Muriel MAURA et Anne-Laure BOST  
05 57 49 16 22

### Assistantes maternelles agréées :

- Françoise ARNOUD, assistante maternelle,  
Lieu dit Raclé - 05 57 49 50 41

### Famille d'accueil pour personnes âgées :

Famille d'accueil en couple pour personnes âgées et adultes handicapés

- M. Mme RONGIERAS James  
15 Le Limousi - 05.57.69.51.04

### Services à la personne :

- ASSAD du Nord Libournais

L'association de Services de Soins et d'Aides à Domicile assure son action auprès des personnes qui en ont besoin (personnes handicapées, malades, dépendantes). Le suivi d'un dossier hospitalier peut faire partie des aides éventuelles.

1 rue du Docteur Texier – 33230 ABZAC  
05 57 69 36 16/ 05 57 49 04 13

- Isabelle GIRET, Rayon de Soleil, aide à domicile - 06.32.08.18.40
- Myriam BARRETEAU, auxiliaire de vie - 06.87.01.58.62
- AG+Services, L'aide à domicile, Cécile CHATAIN - 06.35.14.07.47

**Portage de repas :** Un service de portage des repas est organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Libournais (CALI) Favoriser le maintien à domicile, créer du lien social, apporter quotidiennement des repas à toute personne sur le territoire, tels sont les objectifs de ce service de proximité qui se veut à l'écoute des besoins de chacun. Les repas sont livrés du lundi au vendredi (les week-ends et jours fériés sur demande) - 05 57 55 61 97

## Vie économique Accueil touristique et restauration

- Restaurant la Forêt, Sandrine GODET, - Ouvert toute l'année - 05.57.49.50.02/ 06.79.88.90.06
- Guinguette "Le Petit Doubleaud" -
- Patrick & Marie-France PILLET, Ferme auberge Beytour, 0557695236
- Jean et Monique BAZILE - meublé de tourisme d'une capacité 6 personnes "16 Fenouil" - 05 57 49 51 04
- Jean-Pierre BERJONNEAU Gîte rural, Classé meublé de tourisme 3 étoiles, 05 57 49 54 60

## Activités agricoles

- EARL MICOINE & FILS - "Château Clos de Paillot". Viticulteurs, 13 Paillot. Vente sur les marchés de Coutras, Neuvic et Aubeterre sur Dronne. Au chai, le vendredi de 13 H 30 à 18 H 00 ou sur RDV . Tél. 0557495459 - 0760031011 - 0620412494
- Isabelle GIRET - "Le Barrail de la Chaux"  
Vente de vin à la propriété - 06.32.08.18.40
- Châteaux Bois Pertuis & Bois Chantant - 0557698497
- Patrick et Marie-France PILLET - Conserves fines, canards gras, élevage d'escargots, produits frais à cuisiner soi-même sous vide.  
Beytour - 0557695236
- Eric et Elisabeth GUTTIERREZ - Fromage fermier, "Le Brebis de la Double" - 26, La Chaux - 0557690774
- Francis Nayach - Vente de canelés sur les marchés - 0557407846
- LAFON Guillaume Maraîchage Bio - 06 28 37 13 84  
Entreprise "AH ! Mais des légumes Bio" production à compter du printemps
- Corinne BARRETEAU - Élevage ovin - Vente directe d'agneaux prêts à consommer, découpés en caissettes - 1 Clos de La Garde - 06.29.80.22.21
- Didier MALAISE - Entretien espaces verts - 0557695240
- François BARRETEAU - Travaux agricoles et Assainissement - 1 Fonneuve - 06.82.82.00.90/05.57.46.41.90
- Manuel DA SILVA ROCHA - Ecuries du Bost - Pension de chevaux - 06.81.46.17.01 et Aurélie DELPRAT - Poney Club - 06.82.22.31.58 - 1 Le Fourquet



## Activités artisanales diverses

- Patrick DELUT, Charpente – Couverture  
05 57 49 55 49
- Joël CLUZEAU - Plâtrier  
05 57 49 53 93
- SAS ENTREPRISE DONATIEN, Maçonnerie, Couverture,  
Assainissement - 7 La Chaux  
06.67.81.51.86
- A.E.S., plateforme de compostage, Barrail de la  
Grand-Mère - 05 57 49 26 22 (Vente de compost )
- Jean-Michel HOSTEIN - Taille de pierre  
09 79 95 01 91
- Laurent CHATAIN - Exploitant forestier  
05 57 49 52 03
- Pierre LEMAIRE - BPPC Plâtrerie  
06.62.85.16.47
- Armin ARTISSON - Carreleur - 4 Seguine  
05.57.41.13.80
- EURL AAB (Alliance Artisan du Bâtiment) David  
BRUINEN - Menuiseries aluminium PVC bois  
Le Bourg  
06.10.07.52.80
- Sensori'ELLE - Esthétique à domicile  
06.38.39.00.20
- Christian DEGARDIN - Ebéniste - Le Cerisier -  
0557400169
- Raphaël LAFRANCESCHINA - Plâtrier - 2 Les étangs -  
07.85.51.28.91
- Céline DUVAL - Coiffeuse à domicile - 3 Beaugard -  
06.62.87.17.03
- Fabien GIORGESSI - GIORGESSI BETON - 3 La grande  
pièce – La Roche-Chalais  
05.53.91.44.57
- Mary HABRIE - Imagine Studio - 2 La Forêt  
06.42.60.05.84  
[maryhabrie@hotmail.fr](mailto:maryhabrie@hotmail.fr)
- Pascal TEJERO - Garage automobile - Camps sur l'Isle  
06.71.17.08.50/05.57.49.58.72
- Céline ARNOUIL : Toilettage canin- Libourne  
05.57.51.47.48
- Frédéric GUITARD - Électricien à Beytour  
06.51.20.61.17
- Sophie KUS - BUROPARTNER, Libourne - Fournitures  
de bureau  
06.10.71.09.77 / 05.57.50.56.11
- Stéphanie LARUE - Mandataire d'assurances,  
06.14.50.17.40

## Commerçants ambulants

Ne pas hésiter à les contacter pour plus de renseignements

### Boucherie - charcuterie :

- Stéphane ARNOUD et Philippe CAPS – Parcou  
0553914211 - le mercredi

### Boulangerie – Pâtisserie -Portage de pain ou Epicerie

- LA DORÉE - Boulangerie Pâtisserie - M. Mme Chaigne  
9<sup>ter</sup> Lacombe - 33230 Les Églisottes - 05.57.47.99.64

- LE FOURNIL DU PIZOU

0553818390 - mercredi et samedi

- Xavier BUIL - AU PETIT PAIN - Saint-Médard  
0687011868

Tous les jours sauf dimanche



Le Citroën tube HY, fidèle auxiliaire des commerçants ambulants, a longtemps sillonné les routes de notre commune.





## Saint-Christophe d'antan

Nous répétons notre demande de l'an dernier, alors fouillez dans vos tiroirs, sélectionnez et prêtez-nous vos vieilles photos et cartes postales de la commune pour permettre à tous de découvrir la vie au temps de nos arrière-arrière-grands-parents.

Continuons notre voyage dans le passé pour éclairer la vie d'aujourd'hui. Vos précieux documents feront l'objet d'une exposition dans la salle des mariages.

D'avance merci à tous.



# Agenda prévisionnel 2018

## JANVIER

- Samedi 13 à 18h30 : Cérémonie des vœux du Maire

## FÉVRIER

- Samedi 3 à 19h30 : Jimboursa à la Salle des Fêtes

## MARS

- Samedi 18 : Fête de la Saint-Patrick

- Samedi 31 : Ouverture de la Pêche

## AVRIL

- Samedi 7 à 20h30 : 4ème Concert de Printemps par l'Orchestre Philharmonique (EMM) - Église de Saint-Christophe

- Du vendredi 13 (18h) au dimanche 15 (11h) : Enduro 1

## MAI

- Samedi 5 : Assemblée générale du Comité des Loisirs à 16h

- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

## JUIN

- Samedi 23 : Fête de la Musique au Lac

- Du vendredi 22 (18h) au dimanche 24 (11h) : Enduro 2

- Inauguration de la Salle Culturelle Portes de la Double (à préciser)

## JUILLET

- Samedi 21 : Fête communale - activités et jeux - dîner avec animation - feu d'artifice

- Dimanche 22 : Vide-grenier au Lac

## SEPTEMBRE

- Du samedi 14 (18h) au dimanche 16 (11h) : Enduro 3

- Du vendredi 28 au dimanche 30 : Fête de la Pastorale

## NOVEMBRE

- Samedi 11 : Commémoration à 11h.

- Samedi 11 à 12h : Repas : la commune invite et fête ses Anciens (ouvert à tous)



Saint-Christophe-de-Double



## Notre Mairie

Adresse : 46 Le Bourg

33230 Saint-Christophe-de-Double

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h (le mardi jusqu'à 18h 30)

Téléphone : +33 (0)5.57.69.51.11

Télécopie : +33 (0)5 57 49 57 20

Courriel : [mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)

Site Internet : [www.saintchristophededouble.fr](http://www.saintchristophededouble.fr)

# Services d'urgence

**POMPIERS :18**  
**SAMU :15**  
**GENDARMERIE :17**

## OU TROUVER UN MEDECIN DE GARDE ?

A la Maison Médicale de Garde  
 A l'hôpital de Libourne à côté des Urgences.  
 Soit vous y rendre directement ou faire le 15 qui vous orientera.

Trois médecins y assurent la permanence des soins.  
 La Maison Médicale de Garde est ouverte :  
 De 20 H à Minuit en semaine  
 De 12 H à Minuit le Samedi  
 De 08 H à Minuit les Dimanches,  
 jours fériés et jours de pont.

**Centre des grands brûlés : 05 56 79 54 62**

**Centre Antipoison : 05 56 96 40 80**

**Urgences mains : 05 56 46 76 76**

**Allo enfance maltraitée : 08 00 05 41 41**

## Les Agneaux du Clos de la Garde

Corinne BARRETEAU  
 Le Clos de la Garde  
 33230 St Christophe de Double

05.57.69.18.39  
 06.29.80.22.21

Vente directe d'agneaux prêts à consommer  
 (découpés en cassolette)



CLUZEAU Joel

Artisan Platrier

9 Le Frappier  
 33230 St Christophe de Double

Tél: 06.82.45.55.51

Email: cluzeau.joel@sfr.fr

## Ah! Mais des légumes Bio

Guillaume LAFON



06 28 37 13 84

25, La Grande Chaux

33230 Saint Christophe de Double

ahmaisdeslegumesbio@gmail.com

facebook: @ah mais des légumes bio



AAB

(Alliance d'Artisans du Bâtiment)

Bruinen David

0610075280

27 Le bourg

33230 St Christophe de Double

bruinen.aab@gmail.com



## Myriam Barreleau

Auxiliaire de vie

- Accompagnement tout age.
- Travaux ménagers.
- Soutien scolaire.
- Repas, courses, repassage...

06.87.01.58.62



## SAS DEGARDIN

TRADITION & DESIGN

Aménagements  
 Intérieurs  
 Extérieurs

Téléphone : 06 69 11 61 96  
 Messagerie : tradition.design@orange.fr  
 Site web : http://www.sterislaserie-degardin.com/

Christian Degardin, Artisan Ebéniste  
 2 Le Corder - 33230 St Christophe de Double  
 SAS DEGARDIN, immatriculation RCS Libourne 821 426 772



## CENTRALE A BETON



La Roche Chalais

Tél. 05 53 91 44 57



Interventions : Livraisons dans un Rayon de 50 km  
 - Chalais, Barbezieux, Montguyon, Ribérac, Montpon,  
 Mussidan, Coutras, Libourne...

Contact : Fabien GIORGESSI  
 Collembrun Nord - 24490 La Roche Chalais  
 Fax. 05 53 91 22 94 - email : giorgessibeton@wanadoo.fr  
 www.giorgessibeton.com

# Imagine Studio

Photographe Professionnel

Scolaire, Mariage, Baptême, Industrie, Identité à domicile.

06 42 60 05 84

2 La Forêt 33230 St Christophe de Double N° SIRET 810 432 510 00018

## Electricité et Automatisme

Frédéric GUITARD



Dépannage-Installation et Rénovation

Particulier et professionnel

06 51 20 61 17

guitard.frederic@orange.fr

33230 SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

## LE BARRAIL DE LA CHAUX

Propriété Viticole

Mme Isabelle GIRET

N°1 Bois de la Chaux

33230 St Christophe de Double

0632081840/0557495190

isabellegiret33@orange.fr

n° siret : 52245068300019

TVA Intr : FR6552245068300019



## IVANTOUT



c'est simple, et c'est tout !

## Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

La Roche Chalais (24490)  
 59 bis avenue d'Aquitaine

## LA TOQUE DU CHEF

Véritables Canelés De Bordeaux  
 Fabrication Maison  
 Etablissement  
 Nayach Francis

05.57.40.78.46



## Ferme GUTTIERREZ



Fromage de brebis  
 Agneau de lait - Greuil

05 57 69 07 74  
 eric.guttierrez@orange.fr

GAEC la grande chaux  
 Saint-Christophe de double